



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES MINES

وزارة الطاقة والمناجم

مجمع مناجم الجزائر

GRUPE INDUSTRIEL MINIER - MANADJIM EL DJAZAIR - MANAL SPA

07 Rue Mohammed Tahar Semani, Hydra -Alger

Tél: 023 49 06 61/62 Fax: 023 49 07 80

E-Mail : dg@groupemanal.dz

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT

N° 002 /2023

Processus en deux (02) phases.

Portant sur la Recherche de partenaires pour « la création d'une société par actions, spécialisée, en vue de développer et d'exploiter les gisements d'or de TIREK et d'AMESMESSA sis à la wilaya d'AIN GUEZAM - Algérie, le traitement du minerai aurifère et la récupération de l'or métal ».

PHASE 1 : APPEL PUBLIC À CANDIDATURE.

Le Groupe Industriel Minier MANADJIM EL DJAZAIR - MANAL SPA lance un Appel à Candidatures afin de sélectionner les Candidats disposés à entrer en partenariat avec Le Groupe MANAL pour la création d'une société spécialisée, en vue de développer et d'exploiter les gisements d'or de TIREK et d'AMESMESSA sis à la wilaya d'AIN GUEZAM - Algérie, le traitement du minerai aurifère et la récupération de l'or métal.

L'Appel à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux sociétés ou Organismes spécialisées dans l'exploitation des mines d'or et le traitement de l'or, ayant une expérience avérée dans le domaine et avoir exploité des gisements de même nature.

Les Candidats intéressés sont invités à transmettre, au plus tard **trente (30) jours** après la date de publication sur le BAOSEM, une lettre de candidature accompagnée d'une brève présentation de la société ou des sociétés composant le consortium (cas de Groupement d'entreprises) contenant notamment l'actionnariat, l'expérience dans l'exploitation des mines d'or, la présence internationale et de fournir toutes informations de façon à mettre en relief leurs capacités et apports potentiels, adressée par mail à l'adresse suivante : **ami-or@groupemanal.dz** ou par courrier express (DHL, FEDEX, UPS ou autre) à l'Adresse :

MANADJIM EL DJAZAIR - MANAL SPA

07 Rue Mohammed Tahar Semani

Hydra -Alger

Il est nécessaire que le demandeur justifie d'une adresse mail professionnelle au nom de la société.

Les demandes de clarification doivent être adressées à la Direction Générale du Groupe MANAL à l'adresse mail **dg@groupe-manal.dz**

Après une présélection par Le Groupe MANAL, seules les sociétés retenues pourront participer au processus de sélection, et recevront le dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt après signature d'une lettre de confidentialité.

PHASE 2 : APPEL AUX CANDIDATS RETENUS

Après examen des candidatures, Le Groupe MANAL transmettra aux seuls Candidats retenus le dossier de candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt. Les Candidats devront transmettre leur proposition à l'adresse indiquée ci-dessus ou à l'adresse mail **ami-or@groupe-manal.dz**

Le dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt résume :

A. Les exigences et références du Candidat telles :

- Détenir une technologie et un savoir-faire avérés dans le développement et l'exploitation des mines d'or ainsi que dans le traitement du minerai aurifère et la récupération de l'or métal ;
- Être présent sur le segment d'activité d'exploitation de gisements aurifères ;
- Avoir exploité des gisements aurifères ;
- Justifier d'une surface financière suffisante en rapport avec le projet.

B. Les termes de référence :

- Le Candidat devra présenter son approche technique quant au développement, la recherche et l'exploration sur l'ensemble du permis d'exploitation en précisant sa démarche pour le développement et l'exploitation des gisements notamment ceux de Tirek et d'Amesmess. Il devra préciser l'articulation qu'il entend donner aux opérations citées. Il devra proposer, le programme des travaux de recherche et d'exploration qu'il entend éventuellement exécuter sur l'ensemble du permis d'exploitation Tirek-Amesmess. Le programme devra être précisé par type de travaux (de Géologie, de Géophysique, de Géochimie, de Forage et Autres).
- Le transfert du savoir-faire ;
- Le développement des ressources humaines notamment l'emploi et la formation du personnel local aux techniques d'exploitation et la maintenance des équipements de production ;
- La réalisation d'un centre d'apprentissage dédié aux métiers d'exploitation des mines d'or et au traitement de l'or ;
- Consacrer dans l'organisation de la société future une structure Études dédiée à l'activité minière aurifère"
- Contribuer et participer au développement social de la région en qualité d'entreprise citoyenne.

C. Synthèse des aspects techniques des gisements proposés au partenariat :

1. SITUATION GEOGRAPHIQUE :

Le périmètre du permis d'exploitation minière se trouve à 430 km au sud-ouest de la ville Tamanrasset.

2. CONCESSION :

Superficie de la concession : 140 800 Hectares

3. GEOLOGIE :

3.1 Gisement Amesmessa :

La partie centrale du gisement est représentée par une zone de mylonites et des ultramylonites, injectées par de nombreux filons de quartz lenticulaires, échelonnés en direction N-S. Le pendage est sub-vertical (60° - 85°) vers l'Ouest.

Elle comporte plusieurs zones filoniennes (ZF) de quartz aurifère, dont 18 étudiés par des tranchées et 10 par des forages carottant. Le secteur central (ZF 7 ; 8 ; 9 ; 10 et 11) du gisement contient plus de 70% des ressources géologiques connues.

La ZF 9 est la plus importante. La minéralisation aurifère a été interceptée à une profondeur de -440 m, avec une teneur de 34.7 g/t d'or pour une puissance de 1.13 m. La longueur des filons atteint quelques centaines de mètres. L'épaisseur des filons varie de 0.2-0.5m à 1m rarement plus. Les teneurs de l'or dans le quartz varient de 0.1 grammes/Tonne à >200 grammes/Tonne, en moyenne 10-20 grammes/Tonne.

3.2 Gisement Tirek :

Ce gisement compte des dizaines de filons de quartz, dont 16 peuvent présenter un intérêt économique. Il est composé de trois champs filoniens : champs A, B et C.

Le champs B, renfermant les filons les plus importants (**F II, III, XIV et XV**). La direction pour certains filons est subméridienne (0 à 15°), avec un pendage subvertical (75° - 90°) vers l'Ouest ; pour d'autres la direction est de 30° - 45° NE, avec un pendage de 45° - 70° vers le NO. L'épaisseur des filons varie de 0.4-0.8 à plus de 1 m.

3.3 RESSOURCES MINERALES :

Les ressources minérales des filons principaux des gisements d'Amesmessa (filons 9&8) et de Tirek (filons II ; III ; XIV et XV) ont été calculées et classifiées en 2005 selon le code australien JORC. Les ressources restantes au 31 décembre 2018 sont comme suit :

RESSOURCES RESTANTES	Mesurées			Indiquées			Présumées			TOTAL		
	Tonnage (KT)	Teneur (g/t)	Au (Kg)	Tonnage (KT)	Teneur (g/t)	Au (Kg)	Tonnage (KT)	Teneur (g/t)	Au (Kg)	Tonnage (KT)	Teneur (g/t)	Au (Kg)
Gisements												
Amesmessa	57	11,82	669	812	9,61	7 799	1 019	6,19	6 308	1 887	7,83	14 776
Tirek	62	19,47	1 216	329	16,58	5 464	222	12,44	2 756	613	15,38	9 435
Total	119	15,83	1 884	1 141	11,62	13 263	1 241	7,31	9 064	2 501	9,68	24 211

NB : Nous informons les Candidats que le Groupe MANAL dispose d'études de faisabilité technico-économique bancables (BFS).